

Séance  
extraordinaire  
du 17  
décembre 2019

**PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU DIX-SEPTIÈME  
(17<sup>e</sup>) JOUR DU MOIS DÉCEMBRE DEUX-MIL-DIX-NEUF (2019) À COMPTER  
DE 19 h 20 À LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE À  
MONT-JOLI**

sont présents :

M. Martin Soucy, maire  
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1  
Mme Annie Blais, conseillère du district 2  
M. Robin Guy, conseiller du district 3  
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4  
M. Alain Thibault, conseiller du district 5  
M. Denis Dubé, conseiller du district 6

Monsieur le maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

Trois (3) contribuables assistent à la séance alors que six (6) membres du personnel-cadre de la Ville, soit mesdames Kathleen Bossé, greffière, Sonia Lévesque, directrice des communications et du cabinet du maire et Marie-Hélène Gauthier, directrice du service des ressources humaines et de l'urbanisme, messieurs Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances ainsi que monsieur Marc-André Roy, directeur du service des travaux publics y assistent.

Sont également présents messieurs Marc Després et Jérôme Boucher de la Télévision de La Mitis.

**MOMENT DE RÉFLEXION**

19.12.661

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET  
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur le maire, Martin Soucy, préside la séance et les personnes présentes reconnaissent avoir été convoquées selon les dispositions de la Loi des Cités et Villes.

Tous forment le quorum du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. La greffière rédige le procès-verbal.

19.12.662

**LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

1. Ouverture de la séance par monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

**ADMINISTRATION**

3. Motion de félicitations aux bénévoles de la parade de Noël.
4. Mandat à Claude Vézina pour la subdivision des lots du parc de maisons mobiles de la Ville de Mont-Joli.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

5. Autorisation de signature de la promesse d'achat entre la Ville de Mont-Joli et madame Christine Tremblay et monsieur Yves Bélanger.

6. Autorisation de mandat à la firme LGP Stratégies Immobilières.

### **FINANCES**

7. Autorisation de versement de don.
8. Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien d'application des logiciels avec PG Solutions pour 2020.
9. Avis de motion d'un règlement adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020.
10. Dépôt d'un projet de règlement 2019-1427 adoptant les prévisions budgétaires et fixant les taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'année financière 2020.
11. Autorisation et attestation concernant l'administration et le pouvoir d'emprunt de l'entité juridique.

### **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

12. Autorisation d'assister à une formation sur la gestion durable des eaux pluviales.
13. Ratification d'embauche d'un commis à la bibliothèque - poste surnuméraire sur appel.

### **LOISIRS**

14. Autorisation d'embauche du personnel d'entretien des patinoires extérieures.
15. Recommandation de paiement – construction de l'amphithéâtre Desjardins – décompte progressif no 10.
16. Acceptation de la modification de chantier numéro 19 dans le cadre du projet de construction du nouvel aréna.

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

17. Avis de motion d'un règlement remplaçant et abrogeant les règlements 639-2000 et 406.
18. Dépôt d'un projet de règlement 2019-1428 remplaçant et abrogeant les règlements 639-2000 et 406 concernant la tarification des services incendies de la Ville de Mont-Joli.
19. Autorisation de signature d'un protocole d'entente avec les municipalités de la MRC de La Mitis et la MRC de La Mitis pour l'achat de génératrices et autres équipements.
20. Recommandation de paiement – construction de la caserne décompte progressif no 5.
21. Recommandation de paiement – construction de la caserne décompte progressif no 6.

### **TRAVAUX PUBLICS**

22. Recommandation de paiement – réfection des rues Desrosiers, Jeanne-Mance et des Oblats - décompte progressif no 2.
23. Autorisation d'acquisition d'un automate pour le réservoir Sanatorium.

### **URBANISME**

24. Dépôt du procès-verbal de la réunion du mardi 10 décembre 2019 Comité consultatif d'Urbanisme (CCU).

25. Autorisation de la liste des travaux selon le règlement 2009-1216 sur les PIIA – 1515, boulevard Jacques-Cartier.

26. Affaires nouvelles

27. Période de questions.

28. Clôture et levée de l'assemblée.

## **ADMINISTRATION**

**19.12.663**

### **MOTION DE FÉLICITATIONS AUX BÉNÉVOLES DE LA PARADE DE NOËL**

La Ville de Mont-Joli présentait récemment la Parade de Noël. Sous la supervision de la directrice du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque - avec l'appui de mesdames Lise Bossé et Érika Gauthier ainsi que de monsieur Robert Roger, des employés responsables de la circulation, des membres du conseil municipal et des cadres de la Ville de Mont-Joli - un grand nombre de personnes, d'organismes et d'associations ont mis la main à la pâte pour faire de cette parade un éclatant succès de participation. L'apport de ces bénévoles s'avère indispensable à la tenue de cette activité.

Mes collègues du conseil et moi-même désirons rendre hommage à celles et ceux qui se sont impliqués dans la présentation de la parade de Noël. Il convient donc de saluer la générosité de ces personnes. À cet égard, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'adopter une motion de félicitations et de remerciement à l'endroit de :

- Sûreté du Québec
- Ambulance Paraxion
- Écurie GM Performance
- Restaurant Normandin
- Caisse Desjardins Mont-Joli-Est-de-la-Mitis
- P. Labonté et fils
- Limousine 13
- Club de patinage artistique
- Mini ferme Il était une fois...
- Benoît Poulin (Cornemuse)
- Football Le Mistral
- Garage Verro
- Club de VTT
- Club Optimiste
- Uniprix
- Geneviève Fournier, instructeur Zumba
- Carnaval de St-Anaclet
- Fleuriste Desjardins
- Tire de tracteur de St-Joseph-de-Lepage
- Mont-Joli Chrysler
- Club de baseball de Mont-Joli
- Club des 50 ans et plus
- Bons amis et Price en fête
- Boulangerie Les trois sœurs
- Karate Shotokan
- Clinique vétérinaire de l'Estuaire
- Maison hantée de Price
- Service incendie de Price
- Club de patinage de vitesse
- Carnaval de St-Octave
- Service agricole Bas-Saint-Laurent
- Municipalité de St-Donat
- Festival western de St-Gabriel

- Mascottes St-Gabriel
- Mascottes Rimouski
- Construction Gides April
- Père Noël
- Fée des Étoiles
- Danseurs et lutins
- Régis Levasseur
- Marc Després
- La suggestion déco
- Les Chevaliers de Colomb – Conseil 4359

**19.12.664 MANDAT À CLAUDE VÉZINA POUR LA SUBDIVISION DES LOTS DU PARC DE MAISONS MOBILES DE LA VILLE DE MONT-JOLI**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal octroie un contrat à monsieur Claude Vézina, arpenteur-géomètre, afin d'effectuer la subdivision des lots du parc de maison mobile, et ce, pour un montant de 6 659\$ plus les taxes.

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**19.12.665 AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA PROMESSE D'ACHAT ENTRE LA VILLE DE MONT-JOLI ET MADAME CHRISTINE TREMBLAY ET MONSIEUR YVES BÉLANGER**

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise messieurs Martin Soucy, maire et Joël Harrisson, directeur général et greffier adjoint à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli la promesse d'achat entre la Ville de Mont-Joli et madame Christine Tremblay et monsieur Yves Bélanger.

Le conseil municipal a pris connaissance et approuve l'offre d'achat telle que soumise.

**19.12.666 AUTORISATION DE MANDAT À LA FIRME LGP STRATÉGIES IMMOBILIÈRES**

Il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Robin Guy et résolu à l'unanimité que le conseil municipal octroie un mandat à la firme LGP Stratégies immobilières afin d'établir une stratégie de croissance du parc industriel aéroportuaire Pierre-de-Bané, et ce, au montant de 21 500 \$ plus les taxes.

**FINANCES**

**19.12.667 AUTORISATION DE VERSEMENT DE DON**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé une recommandation aux membres du conseil;

**POUR CES MOTIFS,** il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement du don suivant :

<b>Organisme</b>	<b>Objet</b>	<b>Don</b>
Tour des jeunes Desjardins	Événement cycliste 18 et 19 mai 2020	Autorisation de circuler dans la Ville de Mont-Joli



## **GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

### **19.12.672            AUTORISATION D'ASSISTER À UNE FORMATION SUR LA GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES**

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise madame Annie Blais, conseillère et monsieur Marc-André Roy, directeur du service des travaux publics à assister à une formation sur la gestion durable des eaux pluviales donnée par l'Organisme des bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent, le 10 février 2020 à Rimouski, et ce, au coût de 35 \$ par personne. Par la même résolution, le conseil autorise le paiement des frais de déplacement.

### **18.12.673            RATIFICATION D'EMBAUCHE D'UN COMMIS À LA BIBLIOTHÈQUE - POSTE SURNUMÉRAIRE SUR APPEL**

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité de ratifier l'embauche de madame Jacynthe Boucher au poste de commis à la bibliothèque – poste surnuméraire sur appel. Celle-ci est entrée en fonction le 12 décembre 2019. Madame Boucher bénéficiera des conditions de travail prévues à la convention collective et sera soumise à une période de probation.

## **LOISIRS**

### **19.12.674            AUTORISATION D'EMBAUCHE DU PERSONNEL D'ENTRETIEN DES Alain                    PATINOIRES EXTÉRIEURES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Mont-Joli met à la disposition de la population deux (2) patinoires extérieures, l'une à l'École Norjoli, l'autre à l'École des Alizés;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu de procéder à l'embauche d'un (1) préposé à l'entretien de ces patinoires;

**CONSIDÉRANT** la recommandation de madame Marie-Hélène Gauthier, directrice des ressources humaines et de l'urbanisme;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de monsieur Éric Ross à un poste de contractuel à l'entretien de la patinoire extérieure de l'École Les Alizés. Son contrat sera pour une période de treize (13) semaines, soit du 7 décembre 2019 au 8 mars 2020 au taux horaire de 15.75 \$ plus les avantages sur une base de 35 heures / semaine.

### **19.12.675            RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION DE L'AMPHITHÉÂTRE DESJARDINS – DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 10**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Honco Bâtiments a présenté une demande de paiement no 10 pour la construction de l'amphithéâtre Desjardins au montant de 465 796.69 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la demande de paiement no 10 par les firmes Stantec et Proulx et Savard ainsi que la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 10 au montant de 465 796.69 \$ incluant les taxes à Construction Honco Bâtiments.

**19.12.676 ACCEPTATION DE LA MODIFICATION DE CHANTIER NUMÉRO 19 DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU NOUVEL ARÉNA**

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise la modification de chantier 19 suivante :

Raccordement électrique du vaporisateur 1390.85 \$ plus taxes.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**19.12.677 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT REMPLAÇANT ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 639-2000 ET 406.**

Le conseiller Robin Guy donne avis de motion d'un règlement remplaçant et abrogeant les règlements 639-2000 et 406 sera présenté à une séance ultérieure.

**19.12.678 DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT 2019-1428 REMPLAÇANT ET ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 639-2000 ET 406 CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES INCENDIES DE LA VILLE DE MONT-JOLI**

Le conseiller Robin Guy dépose le projet de règlement 2019-1428 remplaçant et abrogeant les règlements 639-2000 et 406 concernant la tarification des services incendies de la Ville de Mont-Joli

Ce règlement impose un mode de tarification consistant dans l'exigence, de façon ponctuelle, d'un prix pour l'utilisation du service des incendies desservant les municipalités faisant partie du service de sécurité incendie, Région de Mont-Joli et de tarifier les prestations reçues du service incendie lors d'interventions destinées à prévenir ou combattre un incendie de véhicule de non-résident sur le territoire des municipalités faisant partie du service de sécurité incendie Région de Mont-Joli.

Outre les coûts de préparation du règlement, ce dernier n'entraîne aucuns frais additionnels pour le contribuable.

**19.12.679 AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN PROTOCOLE D'ENTENTE AVEC LES MUNICIPALITÉS DE LA MRC DE LA MITIS ET LA MRC DE LA MITIS POUR L'ACHAT DE GÉNÉRATRICES ET AUTRES ÉQUIPEMENTS**

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Annie Blais et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire, monsieur Martin Soucy et le directeur général et greffier adjoint, monsieur Joël Harrisson à signer pour et au nom de la Ville de Mont-Joli, une entente avec la ville de Métis-sur-Mer et les municipalités de Grand-Métis, La Rédemption, Les Hauteurs, Padoue, Price, Sainte-Angèle-de-Mérici, Saint-Charles-Garnier, Saint-Donat, Sainte-Flavie, Saint-Gabriel, Sainte-Jeanne d'Arc, Saint-Joseph-de-Lepage, Saint-Octave-de-Métis et la MRC de La Mitis pour l'achat de trois (3) génératrices et différents équipements pouvant servir lors de sinistre.

Le conseil municipal a pris connaissance et approuve le protocole tel que soumis.

**19.12.680 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION DE LA CASERNE DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 5**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Les constructions Réjean Madore ont présenté une demande de paiement no 5 pour la construction de la caserne au montant de 166 242.84\$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la demande de paiement no 5 par les firmes Stantec et Atelier 5 ainsi que la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Alain Thibault et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 5 au montant de 166 242.84\$ incluant les taxes à Les constructions Réjean Madore.

19.12.681

**RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CONSTRUCTION DE LA CASERNE DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 6**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Les constructions Réjean Madore ont présenté une demande de paiement no 6 pour la construction de la caserne au montant de 316 899.43\$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la demande de paiement no 6 par les firmes Stantec et Atelier 5 ainsi que la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par la conseillère Annie Blais appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 6 au montant de 316 899.43\$ incluant les taxes à Les constructions Réjean Madore.

**TRAVAUX PUBLICS**

19.12.682

**RECOMMANDATION DE PAIEMENT – RÉFECTION DES RUES DESROSIERS, JEANNE-MANCE ET DES OBLATS - DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2**

**CONSIDÉRANT QUE** la firme Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée a présenté une demande de paiement no 2 pour la réfection des rues Desrosiers, Jeanne-Mance et des Oblats au montant de 925 273.81 \$ incluant les taxes;

**CONSIDÉRANT QUE** ladite demande de paiement a une retenue contractuelle de 10 %;

**CONSIDÉRANT** l'analyse de la demande de paiement no 2 par la MRC de La Mitis ainsi que la recommandation du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement no 2 au montant de 925 273.81 \$ incluant les taxes à Les Excavations Léon Chouinard et fils Ltée.

19.12.683

**AUTORISATION D'ACQUISITION D'UN AUTOMATE POUR LE RÉSERVOIR SANATORIUM**

Il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise l'acquisition d'un automate et de l'interface opérateur pour le réservoir de l'avenue du Sanatorium à la firme Automation D'Amours, et ce, au coût de 19 800 \$ plus les taxes.



## URBANISME

### 19.12.684 DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU MARDI 10 DÉCEMBRE 2019 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

**CONSIDÉRANT QUE** le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Ville de Mont-Joli a tenu une rencontre le mardi 10 décembre 2019;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'accepter le dépôt du procès-verbal de ladite rencontre;

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Alain Thibault appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion mardi 10 décembre 2019 du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) dont les faits saillants sont :

- L'émission de 11 permis de rénovation pour une valeur de 84 172 \$;
- L'émission de 4 permis de construction pour une valeur de 331 800 \$
- Une demande de dérogation mineure.
- Une demande de PIIA.

### 19.12.685 AUTORISATION DE LA LISTE DES TRAVAUX SELON LE RÈGLEMENT 2009-1216 SUR LES PIIA – 1515, BOULEVARD JACQUES-CARTIER

**CONSIDÉRANT QUE** la Maison de L'Espoir a déposé une demande de permis pour la modification du revêtement extérieur ainsi qu'une demande de subvention dans le cadre du Programme de rénovation de façades commerciales;

**CONSIDÉRANT QUE** le mandataire a déposé le visuel afin de démontrer le résultat du projet;

**CONSIDÉRANT QUE** la liste des travaux a été déposée à savoir :

- Isoler et étanchéifier les murs extérieurs;
- Installer de nouvelles fenêtres;
- Installer un nouveau revêtement.

**CONSIDÉRANT QUE** ce bâtiment est situé dans la zone 410 (MTF) et est soumis au règlement sur les PIIA;

**CONSIDÉRANT QUE** la demande respecte les dispositions du Règlement sur les PIIA;

**CONSIDÉRANT QUE** les rénovations extérieures contribueront à l'embellissement du secteur;

**CONSIDÉRANT** la recommandation des membres du comité consultatif d'urbanisme (CCU);

**POUR CES MOTIFS**, il est proposé par le conseiller Robin Guy appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil autorise la demande de la Maison de l'Espoir dans le cadre règlement 2009-1216 sur les PIIA.

### 19.12.686 **Martin** AFFAIRES NOUVELLES

*Aucune affaire nouvelle.*

### 19.12.687 **Martin** PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Gaétan Morissette demande où sont les terrains qui seront achetés de madame Tremblay et monsieur Bélanger.

Monsieur Soucy répond qu'ils sont situés dans la partie nord de la Ville, près des rues Émond et Dandonneau.

Monsieur Morissette tient à remercier le personnel de la Ville pour leur accueil et leur bon travail à l'hôtel de ville.

### **VŒUX DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN**

Que l'esprit des Fêtes soit la source d'une grande joie pour vous et les personnes qui vous sont chères. Qu'il soit aussi le prélude d'une heureuse année, remplie de bonheur, de santé et de réussites.

Prenons aussi la résolution de mettre tout en œuvre pour bien faire ce que nous avons à accomplir comme individu et comme société.

Au nom des membres du conseil municipal et du personnel de la Ville de Mont-Joli, je vous souhaite un Joyeux Noël ainsi qu'une bonne et heureuse année 2019 !

**19.12.688**

### **CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 50 , il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Martin Soucy  
Maire

Kathleen Bossé  
Greffière